

Évreux, 17 avril 2015

Compte-rendu Comité Technique du 16 avril 2015

Après la lecture des liminaires de Solidaires Finances Publiques, de FO et de la CGT, le président a répondu. Au sujet du recrutement et des vacances de postes, il a indiqué que 27 vacances existaient à l'heure actuelle dans le Département.

Selon lui cela est dû au fait que certaines RAN soient peu attractives. Toujours à même remarque, même réponse de notre part : nous avons indiqué que si le recrutement était suffisant, il n'y aurait pas de postes vacants que la RAN soit attractive ou non.

A notre demande d'interpeller la DG sur **le recrutement**, il a indiqué que le département de l'Eure n'était pas le plus mal lotis quant aux vacances de postes cf la Seine Saint Denis...

Pour y faire face, il a renforcé et renforcera encore l'équipe départementale de Renfort et la placera en fonction des travaux jugés prioritaires en souffrance.

Sur le plan triennal, la direction locale est aussi impatiente que nous de recevoir la feuille de route de la DG. Celle-ci concernera vraisemblablement dans un premier temps uniquement 2016 et devrait être divulguée avant l'été laissant place à la concertation locale.

Le dialogue social dans le département commence à se débloquer (suite au 9 avril ??), nous avons par conséquent appris que le rapprochement du **SIE de Verneuil** avec ceux d'Évreux ne pourrait pas se faire pour des raisons techniques.

Sur la réforme RH, le président a à nouveau indiqué qu'il s'agissait d'une légende déniait ainsi l'existence de groupes de travail nationaux sur le sujet. Selon lui les services de l'Eure ne seront pas impactés... « il n'y a rien dans le paysage. »

Sur un ordre du jour qui devait comporter 2 points nous sommes passés à un ordre du jour à 4 points et nous avons eu des réponses à nos questions diverses soulevées par Mail depuis le dernier trimestre 2014 (le 9 avril n'y est bien évidemment pour rien ...).

Donc quatre points principaux étaient à l'ordre du jour.

- Compte rendu de l'exécution budgétaire 2014 et présentation du budget 2015.
- Information sur l'expérimentation du transfert au PRS de la DRFIP Nord de certaines créances Professionnelles faisant suite à un CFE de la DIRCOFI.
- Organisation de la campagne IR 2015
- Présentation de la convention avec la Poste.

Le président a commenté **le budget** 2014 et les perspectives pour 2015. Pour 2014 le budget était de 3 451 372 €. Il sera de 2 924 800 € pour 2015, soit une baisse de 9 %. A ce stade, la direction locale ne sait pas si ce budget pourra être abondé ou pas. Dans tous les cas, pour le président, il est nécessaire de trouver des pistes d'économies. Deux grands axes sont envisagés : L'affranchissement qui ponctionne à lui seul près de 27 % des dépenses de fonctionnement, et les dépenses concernant les fluides (eau, chauffage, électricité ...) qui peuvent être optimisées.

Sur l'affranchissement, une réflexion est en cours sur le bon usage des envois en recommandés, et sur la possibilité de regrouper, là où ce n'est pas encore fait, le courrier à la direction afin de bénéficier de tarifs avantageux. En tout état de cause cette réorganisation du traitement départemental du courrier sera soumise aux représentants du personnel.

Sur les recommandés, leur utilisation devra être réservée au cas « à enjeu » et il devra être fait, avant, une relance ou une notification (2120) en simple. La direction formalisera ces consignes via une note de service. Il existe d'autres possibilités d'action comme l'impression de courrier déportés par un centre éditique.

Concernant les fluides, une étude sera menée afin de cerner les services les plus consommateurs et de trouver une solution pérenne pour y remédier. (Travaux d'isolation sur certains sites, bonnes pratiques...).

Le second point portait sur la présentation du **protocole d'expérimentation du recouvrement par le PRS de la DRFIP Nord des affaires complexes et/ou à risques de la DIRCOFI Nord**.

Cette expérimentation a pour objectif de concentrer le recouvrement des créances à risques ou complexes au sein d'une structure unique. Cela concerne pour le département de l'Eure selon la Direction 4 à 5 dossiers par SIE. Seules les créances émises après le 4 mai 2015 seront transmises au PRS du Nord.

Cette expérimentation débutera le 4 mai prochain (arrêté du 17 mars) pour une période d'un an avec plusieurs points d'étapes et un comité de suivi national et local.

Nous avons relevé que cela multipliait encore les liaisons des SIE avec d'autres services.

La Direction souhaite une amélioration des résultats du PRS départemental et il préconise une réorganisation du service pour plus de réactivité.

En troisième point nous avons discuté de **l'organisation de la campagne Impôt sur le Revenu 2015**.

Solidaires Finances Publiques a fait plusieurs remarques à ce sujet. Tout d'abord concernant la multiplication des tâches à réaliser au sein des SIP, on constate que cette année qu'il va falloir une fois de plus promouvoir la télédéclaration cependant l'**assistance informatique** liée à cette démarche est **supprimée**. Les SIP devront s'en charger...

Ensuite nous avons fait remarquer que **le traitement des listings PPE** constituait une charge supplémentaire et chronophage ainsi que **le traitement des messages électroniques** désormais tous envoyés dans les SIP (**suppressions des SCoup**). S'ajoute à cela, **la saisie de 100 % des déclarations reçues au 3 juillet 2015. Sans parler du traitement des anomalies internet, du téléphone et de l'accueil physique...**

Nous avons fait remarquer que si les tâches supplémentaires étaient bien réelles le nombre d'agents pour y faire face lui était en baisse.

Enfin sur Évreux, il est une nouvelle fois demandé aux agents de recevoir en **journée continue malgré la suppression de la prime de campagne**. Nous avons insisté sur l'aspect sécurité, qualité du service rendu compte tenu des moyens et enfin sur « l'approche par les enjeux » chère à notre directeur qui n'est pas significative (en moyenne 15 usagers reçus entre 12h et 13h pour des journées à quasi 400 usagers).

Concernant l'assistance informatique, le directeur a convenu que les agents n'étaient pas suffisamment formés à cette tâche, qu'ils n'avaient pas les moyens techniques de la réaliser et que par conséquent il faudrait désigner un collègue spécialisé dans ces demandes.

Quant au nombre supplémentaire des missions à remplir sur cette période contrainte, selon lui, **tout n'est que question d'organisation...**

Sur l'ouverture méridienne à Évreux, le Président est resté inflexible malgré nos arguments... Il a indiqué que la prime de campagne n'avait jamais été faite pour les agents qui recevaient le midi mais pour les volontaires qui se rendaient en extérieur. Selon lui il n'y a quasiment plus de réception en extérieur donc il était justifié de supprimer la prime.

Nous avons indiqué que même si, selon lui, la prime avait été détournée, jusqu'en 2013, elle existait et avait été attribuée de cette façon. Cela constituait pour les agents une petite reconnaissance qu'ils n'auront même plus !

Il a ajouté que s'il n'y avait pas de volontaire pour assurer cette réception, il y aurait « des désignations » sachant que **les horaires variables ont pour limite la nécessité de service...**

Sur la saisie 100% au 3 juillet, le directeur a indiqué que tous les ans les objectifs étaient atteints et que par conséquent ils le seront encore cette année...

Nous avons ensuite abordé les expérimentations ***RSP Médoc et RSP Forcé***.

Concernant RSP Médoc, si les fonctions techniques sont maintenant stabilisées, la Direction et Cap Recouvrement travaille sur son évolution. Le site documentaire est enrichi et aucune extension n'est pour l'instant prévue dans le déploiement. En effet, il y a une pause dans le déploiement afin d'enrichir et de sécuriser l'applicatif, il y aurait un second test dans un autre département.

Les problèmes concernent essentiellement la centralisation dans CHORUS. Médoc ne délivre pas d'état permettant de remonter les pistes d'audit. (trouver l'origine d'une erreur de compta). Il s'agit là d'une des réserves sur la certification des comptes de l'Etat.

Un Groupe de travail qui associe le réseau travaille sur la mise en place d'un document des procédures de centralisation. Une réunion téléphonique et à Bercy est prévue le 12 mai.

Concernant RSP Forcé, « nous collaborons » à sa mise en place depuis octobre 2013. L'application a évolué et nous en sommes à la quatrième version, la cinquième étant prévue pour le 4 mai 2015.

La version de décembre 2014 concernait essentiellement les ATD, celle de janvier 2015, le pilotage et la version de mai sera plus accès sur les procédures collectives.

Le département de l'Aisne rejoindra l'expérimentation début juin. Une réunion s'est tenue le 20 mars avec un représentant de l'Eure et les chefs de services de l'Aisne.

Solidaires Finances Publiques a interrogé la Direction afin de savoir si les gros problèmes de conversion de Miriam vers RSP étaient résolus avant le déploiement dans l'Aisne. Les problèmes de conversion ont été ciblés et le programme d'intégration a été revu.

Afin de prendre plus de garantie que dans l'Eure, l'injection sera faite avec un délai de 48 heures entre RSP Flux et RSP lecture. Il y aura « un filet de sécurité » avec une sauvegarde préalable des données Miriam.

Cette expérimentation a fait l'objet d'une présentation en CTL à Laon le 26 mars dernier.

En question diverses, le président a enfin répondu à notre demande sur les transports de fonds réalisés à Évreux par les agents du service logistique abondant dans notre sens et relevant que cette mission devait au pis être accompli par les responsables des services et comptables.

Cependant, pour éviter que les chefs de services n'aient à le faire et pour des questions pratiques et de sécurité, la Direction s'est engagée à mettre en place une prestation spécifique via convoyeurs de fonds.

Cette prestation aura certes un coût mais il s'agit de la sécurité des agents. Nous nous tiendrons régulièrement au courant de l'évolution de ce projet, les agents de services n'ont pas à accomplir ces tâches !

Nous avons eu confirmation d'une réflexion sur la réorganisation des caisses à Évreux nord et Évreux sud, l'objectif étant de créer une seule caisse là où il en existe plusieurs, il y a cependant la composante métier à réorganiser. Le président s'est donc engagé à consulter les instances de dialogue social en son temps sur le sujet.(cf. Compte-rendu CHSCT du 14 avril 2015).

Chacun y verra ce qu'il voudra, mais nous ne pouvons que constater que depuis le 9 avril dernier, la Direction s'est efforcée de nous donner des réponses aux questions restées en souffrance et de mieux communiquer... Pourvu que cela dure...

Les élus Solidaires Finances Publiques.